

Pouvoir d'emprunt

[Traduction]

Compte tenu des développements récents sur les marchés des changes, la réserve de 3 milliards de dollars demandée suffirait. En janvier seulement, on a utilisé environ 2,5 milliards de dollars du pouvoir d'emprunt pour les transactions sur le marché des changes. La réserve proposée de 3 milliards de dollars donnera au gouvernement toute la souplesse dont il a besoin pour reconstituer son solde en caisse.

[Français]

Permettez-moi, madame la Présidente, de déposer, à titre de renseignement, un document exposant les source et usage du pouvoir d'emprunt pour le présent exercice financier jusqu'au 28 février 1987.

[Traduction]

L'un des grands principes de la politique fiscale établie par le ministre des Finances veut que le gouvernement réduise tous les ans ses besoins financiers. Ce principe est particulièrement important pour la Chambre parce qu'en trois ans, le gouvernement aura réduit ses besoins financiers de 28,5 p. 100, les ramenant de 29,8 milliards de dollars qu'ils étaient l'année de notre accession au pouvoir à 21,3 milliards de dollars pour le présent exercice financier. Cette réduction régulière de la demande que le gouvernement fait peser sur les économies de la nation est l'un des principaux facteurs expliquant nos progrès économiques réguliers.

En conclusion, le pouvoir d'emprunt demandé dans le projet de loi est raisonnable compte tenu des circonstances. La marge de manoeuvre que nous désirons nous permettra de faire face à des demandes soudaines de fonds dans le but de modérer les fluctuations du marché des changes. A mon avis, il s'agit d'une mesure prudente étant donné l'instabilité potentielle du marché des changes. Le pouvoir que nous demandons pour couvrir les besoins financiers du prochain exercice financier reflète la volonté affirmée du gouvernement de réduire de façon régulière et appréciable le déficit du budget fédéral.

● (1150)

[Français]

Le ministre des Finances a exprimé clairement et ce, depuis l'entrée en fonction du gouvernement, notre engagement à demeurer sur la voie de la responsabilité financière. Dans le contexte de cette politique, je demande que cette Chambre sanctionne ce projet de loi.

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Madame la Présidente, en abordant le projet de loi C-40, nous pouvons dire banalement que le Budget a été lu, que les prévisions budgétaires ont été déposées et que le débat qui entoure le discours du Budget est suffisant pour restreindre nos remarques au projet de loi autorisant les emprunts. Je pense que ce serait un peu manquer à notre devoir d'Opposition officielle que de procéder aussi rapidement à l'étude d'un projet de loi qui quand même va ajouter à la dette publique des montants qui peuvent totaliser jusqu'à 30 milliards de dollars si on tient compte de l'emprunt qui est sollicité par le ministre à l'article (2), c'est-à-dire 3.6 milliards de dollars d'ici au 31 mars 1987 et ensuite 24.3 milliards pour les opérations courantes et une réserve de 3 milliards pour une poire pour la soif, comme on pourrait dire,

une poire qui coûte 3 milliards de dollars, et tous ces emprunts sont demandés dans ce projet de loi.

Comme je le soulignais, nous pourrions nous rabattre sur notre intervention lors du suivi à l'exposé budgétaire du ministre des Finances (M. Wilson), mais je pense qu'il faut aller un peu plus à fond et placer ce programme d'emprunt dans la perspective et à la lumière des engagements pris par ce gouvernement, d'abord au cours de la campagne électorale de 1984 et aussi en rapport avec les propos tenus par le premier ministre et le ministre des Finances au cours des mois et des semaines qui ont suivi les élections de 1984, déclarations qui ont été faites à maintes reprises dans cette Chambre ou à l'extérieur de cette Chambre.

Madame la Présidente, je dois vous dire que le groupe auquel j'adhère croit qu'il est essentiel pour les administrateurs publics d'agir avec prudence dans l'administration des affaires publiques. Nous croyons à la responsabilité fiscale et je peux rappeler à cette Chambre les propos que tenait le chef de mon parti, le chef de l'Opposition officielle maintenant, dans les semaines qui ont précédé la campagne électorale, les interventions que j'ai faites moi-même sur les questions financières. Nous avons expliqué à plusieurs reprises pourquoi durant la campagne électorale de 1984 le parti libéral du Canada avait limité ses promesses et ses engagements justement à cause de la situation financière qui résultait largement de la crise économique que non seulement le Canada avait connue, mais aussi que tout le monde occidental avait connue, une crise économique dont on a comparé les effets à la crise des années 30, et si elle n'a pas eu des conséquences aussi dramatiques, c'est sans doute à cause des programmes sociaux qui ont permis de maintenir un pouvoir d'achat et d'éviter la catastrophe pour nombre de familles.

C'est donc dire que nous avons, au cours de cette campagne électorale de 1984, pris position en faveur de la responsabilité fiscale non seulement dans les paroles mais aussi dans les gestes, et les gestes c'était le type de programme électoral limité que nous présentions. Et nous avons de ce côté-ci de la Chambre et le chef du Parti libéral du Canada qui était à ce moment-là premier ministre, moi-même et plusieurs de mes collègues, on a rappelé cette dure réalité aux Canadiens. Durant ce temps, les conservateurs se sont proménés à travers le pays en faisant des promesses. On en a dénombré quelque 330 qui coûtaient aussi cher les unes que les autres et qui engageaient des fonds publics. Mais en même temps qu'on faisait des promesses électorales à tous vents, que l'on promettait en même temps de donner du nouvel argent aux consommateurs canadiens par le biais de différents programmes ou de différentes réalisations, on leur disait qu'on allait réduire le déficit, qu'il fallait contrôler la dette publique, un discours très conservateur, c'est-à-dire contradictoire! D'un côté, on promettait, de l'autre côté, on disait qu'on allait aller chercher les choses. J'ai eu à débattre cette question avec plusieurs, comme on le voit toujours dans des campagnes électorales, des débats contradictoires devant des groupes d'étudiants, devant différentes associations, et j'ai toujours eu la même expérience. Les conservateurs disaient en même temps: On va donner plus et on va dépenser moins. Ce qui était parfaitement contradictoire.